Amicale des Saint-Hilaire de France

Assemblée Générale Ordinaire

Date : 27 juillet 2008 à 10 heures.

Lieu : Mairie de Saint-Hilaire (03)

Présents :

- Saint-Hilaire sous Romilly,
- Saint-Hilaire de Barbezieux,
- Saint-Hilaire du Bois,
- Saint-Hilaire de Court,
- Saint-Hilaire en Lignières,
- Saint-Hilaire d'Estissac,
- Saint-Hilaire sur Yerre,
- Saint-Hilaire (Haute-Garonne),
- Saint-Hilaire de Beauvoir,
- Saint-Hilaire des Landes,
- Saint-Hilaire du Rosier,
- Saint-Hilaire sous Charlieu,
- Saint-Hilaire-Saint-Mesmin,
- Saint-Hilaire au Temple,
- Saint-Hilaire le Grand,
- Saint-Hilaire près Pionsat,
- Saint-Hilaire la Palud,
- Saint-Hilaire la Treille,
- Saint-Hilaire (Allier),
- L'Association des Eglises Saint-Hilaire.

Excusés :
Saint-Hilaire de Riez, Saint-Hilaire sur Helpe, Mont-Saint-Hilaire (Canada).

En l'absence du Président, c'est Fabrice FROMENTEAU, Président de l'association locale Saint-Hilaire-en-Bourbonnais, l'association hôte de ce rassemblement qui accueille et mène l'Assemblée Générale.

Olivier MARIE rassure l'Assemblée que la fête va bien se dérouler malgré l'incident de la nuit, que les délégations s'installent, que la fête est sur les rails et qu'elle continue.

Daniel DETARET, Maire de Saint-Hilaire en Lignières, trésorier de l'Amicale salue l'organisation de l'association accueillante. Il présente ensuite le bilan financier aux membres, il salue l'arrivée de nouvelles communes et propose de ne rien modifier à la cotisation annuelle des adhérents et que la commune organisatrice ne verse pas de cotisation à l'Amicale nationale l'année de son organisation.

Il informe l'Assemblée que le solde des comptes s'élève à 862,34 € et que seulement 2 communes adhérentes ont versé leur cotisation.

Le Président n'a envoyé la demande de cotisation que tardivement avec le RIB, plusieurs communes vont se mettre à jour rapidement. Michèle GHIRAGOSSIAN indique qu'elle a donné le document du règlement de la commune de Saint-Hilaire-la-Palud cette semaine. Yvon LEFEVRE informe d'un problème de RIB : à voir.

Il donne la parole à José PARDILLOS et André MORERE de Saint-Hilaire en Haute-Garonne, organisateurs du prochain rassemblement. André indique avoir une esquisse de leur manifestation, que les subventions sont déjà demandées aux institutions.

Daniel DETARET rappelle que les subventions d'un niveau national peuvent être sollicitées par le bureau de l'Amicale national, ce qui n'a pas été nécessaire cette année. Fabrice indique que seules des subventions au niveau locales, départementales et régionales ont été sollicitées.

Olivier MARIE demande s'il serait possible financièrement que l'Amicale Nationale des Saint-Hilaire de France prenne une assurance Responsabilité Civile couvrant tous les participants aux rassemblements. Chaque commune ou association en a une, normalement.

A Saint-Hilaire Allier, l'association organisatrice a une assurance Responsabilité Civile mais a souscrit une assurance complémentaire pour le Rassemblement couvrant le matériel (chapiteau et autre), les bénévoles et participants. Fabrice indique que cette somme vient s'ajouter au budget déjà conséquent de la manifestation.

Olivier MARIE demande si les subventions obtenues pourraient être diffusées aux prochaines communes organisatrices, afin de comparer avec les aides possibles dans les autres départements et régions et afin de négocier des montants au moins similaires. Dès que les comptes seront arrêtés officiellement, Saint-Hilaire-en-Bourbonnais communiquera tous ces éléments à Saint-Hilaire Haute-Garonne et Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. Fabrice indique que son budget initial était d'environ 50 000 € mais qu'il devrait être un peu en dessous en dépense et que les subventions accordées à ce jour sont de 3 000 € du Conseil Régional d'Auvergne, 1 600 € du Conseil Général d'Allier, de 1 000 € exceptionnel de la Commune + 600 de subvention annuelle et de 1 000 € de la Communauté de Commune Bocage Sud qui s'est calée sur la Commune de Saint-Hilaire. Il signale qu'il a aussi obtenu des fonds privés, notamment d'une banque et de plus de 120 différentes entreprises locales qui ont participé par l'insertion d'un encart publicitaire dans la plaquette que l'association a distribué aux entrées.

Daniel DETARET indique pour sa part que l'année précédente le Conseil Régional du Centre n'avait pas participé et que la Commune de Saint-Hilaire-en-Lignières avait pris en charge le repas et avait voté une subvention importante correspondante. Il attend encore des rentrées financières promises et il devrait atteindre un solde positif d'environ 2 000 € sur un budget d'environ 24 000 €.

Jacky PEDARD propose de créer une amicale de jeune des Saint-Hilaire car il existe des fonds européens (FEDER) disponibles pour des projets de jeunes, il faudrait donc monter une association parallèle pour être éligible à ses fonds, mais il faut avoir des jeunes de 15 à 25 ans : à revoir.

José PARDILLOS informe que l'association PIPA (Par Ici Par Ailleurs) va organiser le prochain rassemblement en collaboration avec sa Commune et avec le Comité des Fêtes car l'association PIPA est trop récente et ne peut prétendre à certaines subventions, suivants les critères du Conseil Général de Haute-Garonne. Le Comité des Fêtes est déjà composé de nombreux jeunes.

André MORERE indique que Saint-Hilaire Haute-Garonne est trop près de TOULOUSE et de ce fait n'est pas éligible au FEDER. André reste ouvert à toute autre idée de subvention et les étudiera.

Enfin Olivier MARIE donne la parole à Mr MASSON, Président de l'association des églises Saint-Hilaire. Mr MASSON se présente, il présente son association, il présente Saint-Hilaire, l'homme, l'évêque et le saint à l'origine de nos paroisses puis nos communes. Il propose une exposition dédiée à Saint-Hilaire pour donner des informations aux habitants concernés, des plaquettes, une expo succincte qui pourrait voyager de commune en commune et une expo plus importante qui aura lieu à Poitiers en fin d'année puis à Saint-Hilaire-la-Palud au printemps 2009. Il pourrait intervenir lors des rassemblements, par une expo, ou tenir un stand ou faire une conférence. Ce sujet très intéressant est à prévoir, André et José verront pour l'année 2009.

Mr GUILHERMET de Saint-Hilaire-du-Rosier est venu en tant que particulier car il n'est pas élu et que le conseil municipal de sa commune a complètement changé, les anciens élus ne viendront plus. Il voudrait que les différentes municipalités et l'amicale des Saint-Hilaire de France appuie un peu auprès de sa commune pour que les nouveaux élus s'impliquent et participent aux prochains rassemblements.

Fabrice confirme qu'il faut continuer d'informer dans les communes, les municipalités mais aussi des associations, quelqu'un propose aussi par les offices de tourisme.

Michèle GHIRAGOSSIAN informe qu'elle sera en retraite en décembre et qu'elle pourra s'occuper encore plus des Saint-Hilaire et rappelle qu'elle avait mis près de 2 ans à contacter tous les Saint-Hilaire avant d'organiser le premier rassemblement. Elle envoie après chaque rassemblement un reportage photo à l'ensemble des Saint-Hilaire participants ou non.

Avant de clore l'Assemblée Générale, Fabrice demande quelles sont les communes qui pourraient organiser les rassemblements après 2009 :

- Saint-Hilaire-Saint-Mesmin se déclare intéressé par 2010 par la voix de son Maire, Christian OLIVE
- Saint-Hilaire-des-Landes pourrait se charger de l'organisation en 2011, mais en l'absence de son Maire, Eugène BERTEL, ce point restera à confirmer.

Cette année la remise de la crosse aura lieu à midi, juste après les discours des officiels et avant le vin d'honneur en présence de Mr POIRET.

Plus personnes ne demandant la parole, le Président de séance lève la séance à 10H45.

Le Président, Le Secrétaire,

Olivier GUIOT. Christian OLIVE.

PS : Claude, notre vidéaste amateur devait envoyer les DVD du rassemblement à chaque Saint-Hilaire présent.